



Rapport

sur le respect des devoirs
de diligence par Lidl Schweiz

Travail des enfants | Exercice 2025

Lidl Schweiz - août 2026



Lidl, entreprise du groupe Schwarz, quatrième plus grand détaillant au monde, est présente dans 32 pays avec près de 12 900 magasins. En Suisse, Lidl propose environ 3000 articles et assume la responsabilité des impacts environnementaux et sociaux de sa chaîne d'approvisionnement. Lidl vend des produits alimentaires, non alimentaires et para-alimentaires provenant de chaînes d'approvisionnement mondiales. Pour se conformer aux devoirs de diligence qui lui incombent en matière de travail des enfants*, Lidl Suisse a optimisé ses processus de gestion existants pour l'exercice 2025 (clôturé fin février 2026). Dans le cadre de son axe stratégique « Agir équitablement », Lidl entend apporter des améliorations continues à ses chaînes d'approvisionnement, grâce à son engagement.

* Art. 964a ff. du Code des obligations suisse en lien avec l'« Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants » (ODiTr)

Image 1 : le modèle de responsabilité Lidl.

Système de gestion de Lidl Suisse pour la mise en œuvre de nos devoirs de diligence

Afin d'identifier, d'évaluer, de réduire, de prévenir et d'éliminer efficacement le travail des enfants, Lidl Suisse s'appuie sur un système de gestion reposant sur quatre piliers :

1. **Politique de chaîne d'approvisionnement** : elle définit l'ensemble des exigences et des processus relatifs à la gestion des risques liés au travail des enfants. Vous pouvez en consulter une version condensée [ici](#). Une [politique d'achat axée sur les droits humains](#) et applicable aux marchandises vient compléter la politique de chaîne d'approvisionnement. Le [rapport d'étape sur les droits de l'homme 2025](#) du groupe Lidl présente les progrès réalisés dans le domaine des droits humains.
2. **Gestion des risques** : le système de gestion comprend une analyse approfondie des risques. L'évaluation des risques liés au travail des enfants se fonde sur des critères de gravité et de probabilité ainsi que sur l'indice de l'UNICEF « Children's Rights in the Workplace ». Un plan de gestion précise les méthodes utilisées pour identifier, analyser et pondérer les risques liés au travail des enfants. Il définit également la mise en œuvre des mesures.

3. **Système de traçabilité** : ce mécanisme est conçu pour retracer la provenance des produits et des matières premières en cas de soupçon et en établir l'origine si les conditions le permettent.
4. **Système de signalement** : un [système de signalement](#) permet aux lanceurs d'alerte d'exprimer de manière anonyme leurs préoccupations ou une infraction concrète.

Une analyse périodique sert à identifier de manière systématique les risques existant dans la chaîne d'approvisionnement. Les paramètres suivants sont pris en compte pour évaluer la gravité d'une violation potentielle : ampleur, degré et irréversibilité. L'évaluation tient également compte de la probabilité d'occurrence du travail des enfants, fondée sur des données statistiques et sur l'indice de l'UNICEF.

L'identification des risques liés au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement s'effectue à trois niveaux : directement sur le site du partenaire commercial (niveau 0), dans les chaînes de production en amont et pour les matières premières utilisées. Définir ces domaines de risque permet de bénéficier d'une compréhension globale de la manière dont ils sont structurés et d'une base stratégique en vue d'élaborer des mesures ciblées pour les atténuer. Vous trouverez une description détaillée du système de gestion dans le premier [rapport relatif à l'exercice 2023](#).

Évaluation des risques

L'objectif est d'identifier à un stade précoce les risques pouvant découler de l'activité commerciale et de les réduire efficacement. Cette analyse permet une évaluation structurée des fournisseurs directs et de leur chaîne d'approvisionnement en amont.

Dans le domaine des marchandises, le potentiel de risque des fournisseurs a été identifié. Les secteurs des textiles (articles de maroquinerie compris) et du matériel (mobilier et électronique compris) présentent un risque élevé ou très élevé de travail des enfants au sein des chaînes d'approvisionnement en amont. Au rang des matières premières présentant un risque potentiellement accru figurent les fruits tropicaux, fruits à coque, épices, mollusques à coquille, huile de palm(ist)e, coton, caoutchouc, fèves de cacao, café en grains, quinoa, thé et certains minéraux et métaux.

Lidl Suisse prend des mesures ciblées pour amoindrir les risques liés au travail des enfants dans la production de matières premières à très haut risque et dans le domaine des marchandises concernant son assortiment.

Contrôle de suspicion

Le contrôle de suspicion fait partie du processus de diligence raisonnable en matière de droits humains mis en place par Lidl Suisse. Il est déclenché dès qu'il existe des indices fondés laissant supposer des violations potentielles de l'interdiction du travail des enfants. Lidl réalise notamment des contrôles sur place ou envoie des demandes de renseignements, fait appel à des experts ou obtient des garanties de la part de ses partenaires commerciaux. Dans le domaine des marchandises, toute violation de la protection des enfants et de la jeunesse doit être signalée directement à « The Centre for Child Rights and Business ». L'organisation se charge de la suite du processus d'investigation, d'analyse et de réparation. Le fournisseur concerné est tenu de mettre en œuvre le plan de mesures correctives élaboré avec « The Centre » et les parties prenantes. La mise en œuvre est supervisée par « The Centre ». Au cours de l'exercice faisant l'objet du rapport, une présomption fondée a été identifiée ; deux mesures de vérification n'ayant pas abouti au moment de la clôture de l'exercice, leur traitement se poursuivra sur l'année comptable à venir.

Mesures

Afin de réduire le risque de travail des enfants, Lidl Suisse s'engage à mettre en œuvre diverses mesures. Lidl accorde une grande importance au respect et au renforcement des normes du travail fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Dans cette optique, le [Code de conduite \(CoC\)](#) définit des attentes claires en matière de droits humains et d'environnement pour les partenaires commerciaux. Cet outil sert à abaisser les risques de manière préventive et est systématiquement intégré au processus de négociation afin de veiller à ce que les partenaires commerciaux s'acquittent de leurs devoirs de diligence. De sorte à réaliser de nouveaux progrès dans le domaine des droits des enfants, les critères régissant le recours à des experts externes pour une future collaboration ont été définis au cours de l'exercice 2025.

Exigences spécifiques pour les marques propres dans le domaine des marchandises

Les fournisseurs de produits de marques propres sont également soumis à la « Sustainable Purchasing Policy » (politique d'achat durable) pour les départements des articles alimentaires, para-alimentaires et non alimentaires. Afin de respecter notre devoir de diligence, cette directive comprend, outre des normes spécifiques très complètes en matière de droits humains et d'environnement, des dispositions explicites relatives à la protection des droits des enfants et de la jeunesse.

Exigences spécifiques pour les producteurs T1 de nos marchandises non alimentaires et para-alimentaires

Dans les chaînes d'approvisionnement non alimentaires et para-alimentaires à risque, les fournisseurs doivent obligatoirement présenter l'une des certifications suivantes :

- **Normes sociales** : justificatif en cours de validité pour le certificat SA8000, l'audit amfori BSCI, l'audit SMETA 4 piliers ou le certificat de participation au programme « ILO Better Work ».
- **Gestion environnementale** : justificatif d'audits environnementaux reconnus tels que ISO 14001, BEPI, HIGG FEM, STeP/STeP DTZ.

Taux de certification et objectifs liés aux matières premières*

Dans le secteur alimentaire, Lidl Suisse s'appuie sur des certifications de développement durable reconnues dans le but de réduire les risques écologiques et sociaux liés aux matières premières critiques. Au cours de l'exercice faisant l'objet du rapport, les objectifs suivants ont été atteints :

- **Café** : 100 % du café de marque propre (à partir d'un pourcentage volumique de 5 %) est certifié conforme aux standards Rainforest Alliance, Bio ou Fairtrade.
- **Cacao** : 100 % du cacao de marque propre (à partir d'un pourcentage volumique de 1 %) est conforme aux standards Rainforest Alliance, Bio, Fairtrade ou au programme cacao Fairtrade.
- **Huile de palm(ist)e** : pour les articles alimentaires, le taux de certification selon la norme RSPO « Segregated » a atteint 100 % ; pour les articles para-alimentaires, 100 % des produits sont certifiés selon la norme RSPO « Mass Balance ».
- **Thé noir, thé vert et rooibos** : 97,69 % des thés noirs, thés verts ou infusions rooibos (à partir d'un pourcentage volumique de 5 %) sont certifiés selon les normes Bio, Rainforest Alliance ou Fairtrade.
- **Fruits tropicaux d'outre-mer** : 100 % des ananas, mangues et bananes en provenance d'outre-mer comme fruits frais sont certifiés selon les normes Bio, Rainforest Alliance ou Fairtrade. Pour certaines origines de mangues, les entreprises du groupe Lidl travaillent depuis 2022 sur la base des risques avec les standards Global G.A.P. SPRING, GRASP et SCS.
- **Fruits de mer** : 100 % des fruits de mer de l'assortiment permanent sont certifiés selon les normes ASC, MSC ou Bio.

- **Coton :** 100 % du coton utilisé dans les articles non alimentaires doit être accompagné de l'une des certifications suivantes : Cotton made in Africa, GOTS, OCS, BCI ou Fairtrade Cotton.

* L'analyse est effectuée par article.

Évaluations de l'impact sur les droits humains

Pour identifier de manière approfondie les risques liés aux droits humains, Lidl réalise des évaluations d'impact sur les droits humains (EIDH) dans certaines chaînes d'approvisionnement à haut risque. Ces analyses s'appuient sur des normes internationalement reconnues et permettent de recenser systématiquement les risques potentiels et réels pour les droits humains, en accordant une attention particulière aux risques liés au travail des enfants dans des cas précis.

Grâce à cette approche méthodologique, Lidl acquiert une connaissance approfondie des étapes en amont des chaînes d'approvisionnement (éventuellement critiques), qui va au-delà des relations contractuelles directes. Cela permet de disposer des données factuelles nécessaires à la mise en place de mesures de prévention et de correction ciblées. Au cours de l'exercice 2025, une procédure EIDH a été réalisée pour l'huile de palme provenant de Malaisie.

Préfinancement par les « REACT Funds »

Comme cela a été mentionné précédemment, le processus d'investigation, de traitement et de réparation en cas de violation des droits des enfants ou adolescents est piloté par « The Centre for Child Rights and Business » en étroite collaboration avec Lidl. Le fournisseur est tenu de mettre en œuvre de manière rigoureuse les mesures correctives et de réparer le préjudice causé. Afin de pérenniser cette démarche LIDL a mis en place le dispositif « REACT Funds » qui lui permet d'avancer les fonds nécessaires à l'investigation du cas présumé et à la mise en place de mesures immédiates.

Child Rights Action Hub – huile de palme de Malaisie

Le [Child Rights Action Hub en Malaisie](#) est une initiative visant à prévenir, réduire et éliminer le travail des enfants dans le secteur de l'huile de palme. La collaboration avec des partenaires comme le WWF, Wild Asia et « The Centre » a permis de réaliser une évaluation ciblée des risques (EIDH) ; des formations destinées à renforcer les droits des enfants ont également pu être proposées aux acteurs locaux. Cette approche met l'accent sur une aide concrète (remédiation), grâce à laquelle plusieurs groupes d'enfants ont déjà pu être soustraits au travail pour intégrer des programmes éducatifs, tandis que leurs familles ont pu bénéficier d'un soutien financier.

Projet pilote « Responsible Recruitment Program Non-Food »

Au cours de l'exercice 2025, Lidl a mis en place un programme « Train the Trainer » destiné aux membres du personnel chargés de l'assurance qualité en Asie. L'objectif était de permettre aux personnes participantes d'animer des formations visant à prévenir et à éliminer le travail des enfants et le travail forcé. Les contenus abordés comprenaient notamment l'identification et la prévention du travail des enfants, la vérification de l'âge, le recrutement responsable et la réparation du préjudice pour les cas avérés. Grâce à ces formations, un progrès significatif des compétences individuelles a pu être enregistré au Bangladesh, au Pakistan, au Vietnam et à Hong-Kong. Quatre personnes sur cinq ont déclaré ne plus avoir besoin d'aide externe pour dispenser ces formations. Ce programme constitue ainsi la base d'une formation généralisée des fournisseurs de nos usines non alimentaires. Lancée en 2025, elle contribue largement à la mise en œuvre intégrale de notre stratégie en faveur des droits des enfants.

Bananes Living Wage

La question du « Living Wage » (salaire de subsistance) est un levier central de la stratégie de Lidl en matière de droits humains, car le revenu de subsistance des parents est étroitement lié au respect des droits des enfants. En effet, des revenus familiaux insuffisants augmentent le risque structurel de travail des enfants.

L'objectif du projet « Bananes Living Wage » est de combler l'écart de salaire imputable à Lidl qui existe entre la rémunération actuelle et un niveau de revenu suffisant pour permettre aux personnes employées sur les plantations de subvenir à leurs besoins. Toutes les bananes certifiées Rainforest Alliance et Bio-Fairtrade dans l'assortiment de Lidl Suisse sont issues de ce projet. En collaboration avec différents partenaires

commerciaux, Fairtrade, FLOCERT et l'Initiative pour le commerce durable (IDH), nous avons mis en place un processus certifié. Des audits indépendants garantissent que les fonds parviennent directement aux salariés et que l'objectif est atteint.

Partenariats et collaboration

Lidl Suisse estime qu'il est important de trouver des solutions communes afin de respecter le devoir de diligence qui lui incombe. Lidl Suisse fait partie du groupe Schwarz et du groupe Lidl et, à ce titre, est donc représenté au sein des associations et organisations internationales suivantes, impliquées dans la prévention du travail des enfants :

- Amfori Business Social Compliance Initiative (BSCI)
- Bündnis für nachhaltige Textilien
- Ethical Tea Partnership
- Ethical Trading Initiative
- Forum Nachhaltiger Kakao e.V.
- International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry
- Programme « Better Work » de l'Organisation internationale du Travail (OIT)
- Leather Working Group (LWG)
- Round Table on Responsible Soy (RTRS)
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Sustainable Nut Initiative (SNI)
- Sustainable Rice Platform (SRP)
- World Banana Forum
- Pacte Mondial de l'ONU

Lidl Suisse est en outre membre de la « Plate-forme suisse du cacao durable ».

Au cours de l'exercice 2025, Lidl a misé sur la collaboration avec des partenaires de confiance afin de renforcer les devoirs de diligence sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Un partenariat entre Lidl et Save the Children est en place depuis 2017. L'approche du « recrutement responsable » se poursuit. Elle a été définie conjointement et elle vise à soutenir activement les acteurs locaux dans la prévention du travail des enfants et du travail forcé.

Afin de promouvoir le respect des normes sociales pour la production de matières premières et de produits en provenance de pays du Sud, Fairtrade Max Havelaar représente un précieux partenaire pour Lidl Suisse. L'objectif est de continuer à développer l'offre de produits certifiés Fairtrade et d'augmenter leur part dans l'assortiment. À la fin de l'exercice 2025, Lidl Suisse proposait 73 produits certifiés Fairtrade (y compris le label « Fairtrade Sourced Ingredient ») dans son assortiment standard. Au cours de l'exercice 2025, 174 autres articles étaient disponibles temporairement dans le cadre d'actions promotionnelles.

Une [vidéo d'information](#) disponible sur le site web de l'entreprise sensibilise les parties prenantes et les personnes intéressées à la problématique du travail des enfants.

La mise en œuvre des devoirs de diligence décrits et le développement systématique des mesures visent à réduire de manière constante les risques liés au travail des enfants et à renforcer l'impact de ces mesures sur la chaîne de valeur toute entière. Afin de réaliser de nouveaux progrès et de renforcer l'efficacité de notre système de devoir de diligence, celui-ci fera l'objet d'un audit externe indépendant au cours du prochain exercice. Le recours à une expertise externe permettra de valider les processus existants, d'identifier les potentiels d'optimisation et de définir puis de mettre en œuvre des mesures de suivi ciblées.



CONTACT

Lidl Schweiz

Dunantstrasse 15
8570 Weinfelden

✉ nachhaltigkeit@lidl.ch

LIENS RSE

 www.lidl.ch/fr-CH/

 corporate.lidl.ch/fr/durabilite

SOURCE DES IMAGES

Ill. 1 : réalisation interne

Droits d'auteur

Les informations contenues dans ce document (entre autres les textes, graphiques, photos, logos, etc.) ainsi que le document en lui-même sont protégés par le droit d'auteur. Toute modification, publication ou reproduction est interdite sans l'autorisation écrite préalable de Lidl.

Note relative au genre

Par souci de lisibilité, la forme masculine est utilisée. Dans un esprit d'égalité de traitement, l'ensemble des termes s'applique sans distinction à tous les genres. Cette simplification répond à des motifs strictement rédactionnels.

© Lidl Schweiz